



471 Green St., Saint-Lambert, QC., J4P 1V2 450-671-1649
276 Queen Blvd., Saint-Lambert, QC., J4R 1H7 450-550-2612
675 Green St., Saint-Lambert, QC., J4P 1V2 450-671-1649

Saint-Lambert, le 15 septembre 2020

Monsieur Roberge,

Nous, le conseil d'établissement de l'école REACH, vous écrivons aujourd'hui pour vous faire part de notre profonde déception quant à votre refus de bâtir une nouvelle école ou une extension aux installations existantes pour les enfants de REACH.

Lors de votre visite à notre école le 10 septembre 2019, vous avez constaté que nous éduquons une population diversifiée d'élèves à besoins particuliers, et ayant des habiletés et des défis multiples, de la communauté anglophone de la Montérégie. Nos bâtiments, tels qu'ils sont actuellement, ne sont pas adaptés à la réussite des élèves. En août 2020, nous avons été contraints d'utiliser 5 classes de l'école secondaire locale pour accueillir nos élèves du secondaire. Nous sommes actuellement répartis sur 5 sites distincts, ce qui est tout simplement inacceptable et franchement déplorable pour nos élèves. Ces lieux ne contiennent aucune des ressources de base que l'on retrouve dans les écoles telles que des toilettes pour personnes handicapées, une bibliothèque, une cafétéria, des salles d'intervention, une cour de récréation, un gymnase, etc., sans parler de ce qui est nécessaire pour éduquer les élèves ayant des besoins particuliers.

À mesure que notre population augmente, allons-nous être contraints de recourir à une autre solution de fortune sans aucune perspective à long terme ? Pourquoi nos élèves à besoins particuliers continuent-ils d'être traités comme des citoyens de seconde classe ? Le Canada a été blâmé à maintes reprises par les Nations Unies pour la façon dont il traite ses enfants les plus vulnérables. Ces enfants n'ont pas de voix dans la société, et donc aujourd'hui, nous, parents, éducateurs, administrateurs, parlons en leur nom. Nous parlons pour que leurs droits à la dignité, à l'éducation, à l'égalité des chances pour atteindre leur plein potentiel soient entendus par vous, M Roberge. Par exemple, en raison du manque d'accès à des installations sanitaires adéquates, le personnel des écoles secondaires est forcé de changer les couches des élèves et de les nettoyer sur le sol dans des conditions qui ne respectent pas la dignité de ces enfants.

Lors de votre visite en septembre 2019, et sous votre guidance, nous avons rempli vos exigences et avons déposé une troisième demande pour un bâtiment répondant aux besoins de nos élèves. Maintenant, par trois fois notre dossier a été refusé! Les deux premières demandes ont été déposées à tort dans la catégorie d'école régulière et ont donc été refusées. Peu après votre visite, sept de nos classes ont obtenu le statut régional nous permettant d'obtenir un financement supplémentaire. Pourtant, la demande pour un nouveau bâtiment ou une extension a de nouveau été refusée sans aucune explication.



471 Green St., Saint-Lambert, QC., J4P 1V2 450-671-1649
276 Queen Blvd., Saint-Lambert, QC., J4R 1H7 450-550-2612
675 Green St., Saint-Lambert, QC., J4P 1V2 450-671-1649

Serons-nous maintenant obligés de faire une quatrième demande ? Quels conseils et recommandations allons-nous suivre pour garantir la réalisation de ce projet ? Nos étudiants qui ont d'extrêmes difficultés à faire face aux transitions, devront-ils être obligés de déménager année après année, afin d'accueillir notre population qui ne cesse de croître ? S'il s'agissait de vos enfants, Monsieur Roberge, tolérez-vous ces conditions déplorables ?

Le Québec a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et, à ce titre, nous vous demandons de nous aider à faire en sorte que les droits de TOUS les enfants, particulièrement ceux des enfants handicapés, soient respectés. Monsieur le ministre de l'Éducation, c'est votre responsabilité d'assurer, de faire respecter et de protéger ces droits. Aidez-nous à faire en sorte qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte.

Par conséquent, nous vous implorons, M. Roberge, de reconsidérer notre demande afin de mieux répondre aux besoins de notre grande communauté de personnes à besoins particuliers. Nous vous demandons donc une rencontre, selon vos disponibilités, dans les deux prochaines semaines. Un membre de notre conseil d'administration vous contactera sous peu pour organiser le tout.

Nous vous remercions pour le temps que vous investissez à réexaminer notre projet et espérons une résolution rapide et positive.

Nos sincères salutations,

Le conseil d'établissement de l'école REACH